

Compte-rendu Soirée rencontres «Esprit Loisir»

du vendredi 26 janvier 2018 à 20h30
Salle Pierre de Coubertin - rue Jean Monnet - Cholet



Le CD49, avec l'aide du club de Cholet ASPTT, a proposé une soirée de rencontres de tennis de table en « Esprit Loisir », de 20h30 à 23h le vendredi 26 janvier 2018.

Qui a participé à cette soirée ?



8 équipes de 2 joueurs sénior ou vétéran, de licence promotionnelle ou traditionnelle FTTT et classés 5 au maximum (de 500 à 599 points), ont participé. Les invitations avaient été adressées par le CD49 à tous les clubs des Mauges (au sens « large ») et à tous les licenciés (sénior et vétéran, classés 599 et moins).

Il y avait seulement 3 clubs représentés (Cholet ASPTT, Cholet TT et La Séguinière) sur les 25 clubs contactés des Mauges. Cela a quand même permis une bonne « prise de marques » et l'engouement pour ce type de soirée a été suffisamment marqué pour que l'on propose de nouvelles dates de Soirées rencontres « Esprit Loisir ». On espère que de nouveaux joueurs seront présents !

Les premières soirées sont reçues par Cholet ASPTT mais tout club des Mauges peut aussi en co-organiser (s'adresser à Yannick Alméras (CD49) à yalméras@free.fr ou au 06 51 54 60 08 pour toute information complémentaire).

Quelle a été la formule retenue pour cette soirée ?

Les équipes de 2 joueurs (J1-J2 contre J1b-J2b) se sont rencontrées selon un format de « tournoi Suisse » (pratiqué notamment aussi aux échecs...) : on définit à chaque tour les équipes qui se rencontrent en fonction des résultats des tours précédents (nombre de victoires similaires dans la mesure du possible, en évitant que 2 équipes s'affrontent 2 fois). Selon les performances de chacun, des points ont été attribués, ce qui a permis de fournir un classement indicatif final.

Chaque rencontre entre 2 équipes (J1 et J1b contre J2 et J2b) se déroulait en 5 manches de 14 points définies comme suit : simple J1-J2 et simple J1b-J2b (en parallèle), double, puis simple J1-J2b et simple J1b-J2 (en parallèle). Lors du double, il y avait changement de receveur lorsqu'une équipe atteignait 7 points.

Cette formule a permis d'effectuer 6 tours tout en contrôlant la fin des rencontres (qui a bien été à 23h comme prévu). Autrement dit, dans un temps relativement contraint, chaque joueur a pu affronter 12 adversaires en simple et pratiquer 6 doubles ; cela a donc fait en tout pour chacun 18 manches en 14 points face à des jeux variés ! Sportivité et convivialité étaient bien au rendez-vous !

Résultats de la soirée ?

Voici à titre indicatif les résultats de la soirée (les points indiqués dépendent des nombres de matchs, manches et scores à chaque confrontation selon une formule tenant aussi compte des points gagnés par une équipe adverse que l'on a gagné... pour le fun !) :

- 1^{ers} - Matthieu T. et Jérôme B. - La Séguinière - 5 victoires - 1482 points
- 2^{èmes} - Tristan B. et Sylvain P. - Cholet ASPTT - 5 victoires - 1391 points
- 3^{èmes} - Arnaud B. et Yannick A. - Cholet TT et CD49 - 5 victoires - 1334 points
- 4^{èmes} - Pascal L. et Lionel J. - Cholet TT - 3 victoires - 943 points
- 5^{èmes} - Patrick R. et Laurent S. - Cholet ASPTT - 3 victoires - 900 points
- 6^{èmes} - Alain B. et Jean-Luc L. - Cholet ASPTT - 2 victoires - 482 points
- 7^{èmes} - Daniel P. et Martial D. - La Séguinière - 1 victoire - 346 points
- 8^{èmes} - Stéphane C. et Pierre M. - Cholet ASPTT - 0 victoire - 114 points

Photographies des 1^{ers} (à gauche) et 2^{èmes} (à droite), en compagnie de Yannick Alméras (organisateur CD49, en rouge) et de Jérémy Bazantais (organisateur Cholet ASPTT) :



Un grand merci à tous, participants et organisateurs !

Site des soirées « Esprit Loisir » des Mauges :

<http://www.anjouping.org/competitions/championnats/soirees-esprit-loisir-mauges.html>